CENTRE ANTICANCER DU CHU DE CONSTANTINE

Le bras de fer opposant les travailleurs et l'administration s'enlise

Rien ne va plus entre les responsables du Centre anticancer du CHU-Constantine et une partie du personnel. Le bras de fer opposant les deux protagonistes, conséquence d'une décision de l'administration portant transfert de quatre manipulateurs radiologues, s'enlise et risque de paralyser le centre.

Photo : DR.

Hier encore, les protestataires, rejoints cette fois-ci par leurs collègues du centre en signe de solidarité, sont revenus à la charge. Ils ont observé un arrêt de travail d'une journée pour protester contre la décision de l'administration qualifiée «d'arbitraire et incompréhensible». Rassemblés devant l'entrée, les contestataires ont exigé leur rétablissement dans les postes qu'ils occupaient et ont menacé, dans le cas où l'administration n'accède pas à leur demande, de déposer une démission collective. Notons que la décision en question, prise par l'administration du Centre anti-cancer (CAC) porte sur le transfert de quatre manipulateurs-radiologues faisant partie d'un ensemble de 29 techniciens vers le service des urgences chirurgicales. Une décision qualifiée par les concernés «d'abusive et infondée» «Il s'agit, ni plus ni moins, de pratiques abusives. C'est une décision infondée et insensée. Nous sommes victimes de l'administration», fulminent les protestataires. Aussi, et selon ces derniers, l'administration a opposé une fin de non-recevoir s'agissant des recours introduits par les quatre techniciens. Toutes nos tentatives d'entrer en contact avec les responsables du Centre pour de plus amples informations sont restées vaines.

Il est utile de préciser que ce mouvement, le deuxième en une semaine, ne va pas arranger les affaires du Centre sollicité par les malades de 16 wilayas de l'Est. Ce débrayage risque, si la situation perdure, de paralyser le Centre, déjà en situation délicate. Les trois accélérateurs, acquis dernièrement, ne sont toujours pas installés. Alors que les travaux de réalisation du bunker devant être achevés depuis plusieurs semaines s'éternisent. Une situation regrettable qui, certainement, va pénaliser davantage les malades dont certains sont en attente d'une séance de radiothérapie depuis plusieurs mois déjà.

Farid Benzaid

LE DISPOSITIF DE L'ANSEJ À JIJEL

Plus de 566 milliards de centimes d'investissements

Pour juguler le chômage qui ronge les jeunes, l'Etat a mis en place un certain nombre de dispositifs parmi lesquels l'on cite l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes qui a contribué à la création de nombreuses micro-entreprises dans différents créneaux d'activité.

Selon un rapport établi par les services de la wilaya, depuis sa création, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes totalise le montage de 2 621 micro-entreprises, créatrices de 6 471 postes d'emploi, avec un montant d'investissement de plus de 566 milliards de centimes.

Ledit rapport indique que le secteur des services vient en pole position, avec 846 projets réalisés soit 32% pour un montant de plus de 180 milliards de centimes, suivi en deuxième position par l'industrie avec un taux de 14% ; pour un montant de 84 milliards de centimes.

L'artisanat, quant à lui, occupe la troisième position en terme d'investissement avec un taux de 11%, pour un montant d'investissement de 33 milliards de centimes. De plus et afin de redynamiser ce dispositif qui est à l'origine des milliers de postes d'emploi au profit des jeunes dans plusieurs domaines d'activités, les pouvoirs publics ont procédé à l'assouplissement des procédures administratives pour les jeunes postulant à la création de nouvelles micro-entreprises. A ce sujet, on apprend qu'il a été procédé à la réduction de l'apport personnel qui est passé de 5 à 1% pour les projets qui sont à moins de 5 millions de centimes et l'octroi de crédits bonifiés au profit des jeunes désirant le montage des chantiers ambulants et des bureaux groupés et des crédits pour la location.

Des mesures susceptibles de créer une vraie dynamique dans la création des postes d'emploi qui demeure le cheval de bataille des pouvoirs publics, notamment avec l'actuelle «embellie financière».

Notons, enfin, que le minuscule siège de l'Ansej est constamment pris d'assaut par une «armée de jeunes chômeurs» dont le comportement, agressif de certains d'entre eux doit interpeller les services compétents pour veiller à la sécurité du personnel de cette agence .

Bouhali Med-Cherif

SOUK AHRAS

Les postulants aux 64 logements LSP ferment la route et saisissent le wali

Les 64 logements sociaux-participatifs inscrits au programme quinquennal 2005-2009 n'ont pas été achevés jusqu'à ce jour, et la soixantaine de familles qui attendent depuis des années un toit devra prendre leur mal en patience surtout que le chantier est à l'arrêt depuis plusieurs mois.

Les engagements des familles remontent au début de l'année 2006, date à laquelle elles se sont acquittées d'un versement de 350 000 DA l'unité F3 et 400 000 DA pour un F4 auprès d'un promoteur privé, depuis c'est la longue attente. Six années après, la livraison de ces logements piétine. Selon les postulants, le promoteur cafouille et tergiverse, le maître d'ouvrage ne sait plus quoi faire pour démêler l'écheveau, les souscripteurs estiment avoir été purement et simplement floués. Retard dans les travaux, non-respect du délai de livraison qui est de 18 mois, devant cet imbroglio, les 64 souscripteurs de la formule LSP après plusieurs réclamations viennent d'adresser une lettre au wali de Souk Ahras dont une copie nous a été transmise. Ils demandent l'intervention du chef de l'exécutif pour mettre fin à leur calvaire.

Dans ladite correspondance, ils fustigent le promoteur qui n'a pas honoré ses engagements car le taux d'avancement du projet en question n'a pas dépassé les 20%. Dans la même missive, ils demandent au chef de l'exécutif de créer une commission collégiale ad hoc pour enquêter sur cette problématique et trouver une solution raisonnable pour tout le monde.

Barour Yacine

MALGRÉ UNE PRÉSENCE POLICIÈRE EN HAUSSE

La délinquance ne fléchit pas à Annaba

Le nombre des contrevenants aux lois de la République ne baisse pas à Annaba. Ainsi, sur les 3 647 opérations menées durant octobre 2012 par les éléments des services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Annaba, 215 personnes ont fait l'objet d'interpellation pour divers délits.

En tête de ces délits, la détention d'armes prohibées (58), usage de stupéfiants et de substances psychotropes (59).

Les mêmes services ont appréhendé 57 individus recherchés pour divers délits. Sur les 215 personnes interpellées, 149 ont été placées en détention préventive par les parquets des différents tribunaux de la wilaya.

Par ailleurs, trois morts et 72 blessés, dont certains graves, ont été enregistrés durant le même mois dans 61 accidents de la circulation.

Les causes principales de ces accidents, selon la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya de Annaba, sont le non-respect du code de la route, et ce, malgré le nombre impressionnant de retraits de permis de conduire ; 466 pour ce seul mois d'octobre.

Au titre des contrôles des professions réglementées, les policiers de la Sûreté de Annaba ont effectué 831 opérations ayant entraîné l'exécution de 52 arrêtés de fermeture de commerce.

A. Bouacha